



C

30

magazine
programme

SEPT
DÉC
2022

Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement
du Gard

30

Gard

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Agenda

Septembre

jeu 15 - 18h
**remise des prix/
vernissage**
CAUE du Gard
Concours
photographique et
exposition
« Vivre la nature dans
le Gard »

Enfants du Patrimoine

**ven 16 - 9h30 à
11h30
et 14h à 16h**
lecture
paysagère/jeu
Parc
méditerranéen
de Conilhères
écoliers-collégiens

**ven 16 - 9h30 à
11h30
et 14h à 16h**
jeu de piste
Jardins de la
Fontaine, Nîmes
collégiens

du 16/09 au 25/11
**débat autour
de l'expo** « Vivre la
nature dans le Gard »
scolaires à partir des
4e
sur rendez-vous

Directeur de publication :
Stéphane Cartou
Coordination et textes (sauf mention contraire) :
Pascale Parat-Bezard
Graphisme et mise en page :
Célestine Mouge

Octobre

**jeu 6 - 15h30 à
17h30**
table ronde
à écouter
Université Vauban
de Nîmes

« Habitat
~~inter~~générationnel »

Architecture en Fête

**jeu 13 et ven 14 -
9h30 à 11h30**
**animation
scolaire**
Chartreuse de
Villeneuve-Lès-
Avignon
scolaires
« Nos limites »

**sam 15 - 15h30 à
16h30**
conférence
Chartreuse de
Villeneuve-Lès-
Avignon
grand public
« Par-delà nature et
culture : et après ? »

lun 17
5e édition
**concours
photographique**
CAUE du Gard
scolaires et
grand public
« Aux arts,
photographes ! »

jeu 20 - 18h
ciné-débat
CAUE du Gard
tout public
« L'étrange histoire d'une
expérience urbaine »

ven 21 - 18h
ciné-débat
CAUE du Gard
tout public
« Ghost Fair Trade »

Novembre

mar 8 - 18h
conférence
Maison du
Protestantisme
tout public
« Les auberges de Nîmes
au XVIème siècle »

**jeu 10 - 9h à
12h30**
**atelier des
territoires**
lieu à préciser
techniciens et
élus locaux

« Désimperméabiliser
pour lutter contre le
changement
climatique »

mar 22 - 18h
**assemblée pour
un débat citoyen**
CAUE du Gard
La place de

l'architecture dans le
Gard

élus locaux
associations
professionnels

**jeu 24 - 9h30 à
16h30**

formation
CAUE du Gard
enseignants
« Vivre ensemble avec les
oeuvres »

Décembre

mar 6 - 18h
conférence
Maison du
Protestantisme
tout public
« Eteindre pour rallumer
les étoiles »

jeu 8 - 9h30
**atelier des
territoires**
lieu à préciser
techniciens,
élus locaux et
professionnels
« Préparer une voirie
communale durable »

jeu 15 - 18h15
ciné-débat
Sémaphore
tout public
« Mission régénération »

CAUE du Gard
29, rue Charlemagne - 30000 Nîmes
Tél.: 04 66 36 10 60
mail : accueil@caue30.fr

Le mot du Président

« Privilégier le débat démocratique pour une qualité de vie préservée »



Vincent BOUGET
Conseiller Départemental
Canton Nîmes 3

La crise sanitaire que nous vivons a bouleversé la vie de milliers de personnes avec des conséquences humaines, sociales et économiques. En matière d'aménagement, cette crise a aussi pu entraîner des dynamiques liées à des propositions émanant de la société civile : création de tiers-lieux, dispositifs d'urbanisme temporaire ou transitoire, démarches d'habitat participatif, opérations de végétalisation... Des projets portés conjointement par les habitants et les collectivités ont pu voir le jour, se poursuivre ou se finaliser grâce à la ténacité de tous les acteurs.

L'urbanisme est un champ disciplinaire vaste et complexe. Les dérives du modèle d'aménagement des années 70 conduisent aujourd'hui à programmer des opérations d'habitat plus denses et à limiter drastiquement toute artificialisation des espaces libres. Cette injonction à la sobriété en matière de foncier peut inciter les villes à construire davantage dans les interstices, s'opposant au désir de nature des citoyens et à leur souhait d'espaces récréatifs et de respiration.

À chaque fois que celui-ci est possible, le débat démocratique doit s'instaurer sur ces questions pour une qualité de vie préservée. En cohérence avec les pistes de travail et les actions de sensibilisation initiées au premier semestre, ce nouveau programme d'actions culturelles continue d'explorer la question de la concertation à l'aune des préoccupations environnementales.

L'essor scientifique, industriel et technologique du XXe siècle a permis une modification de notre environnement, menaçant à présent l'existence même de la planète. Notre comportement serait susceptible de nuire aux conditions de vie des générations futures et nous devrions désormais agir sans jamais nous départir de notre responsabilité à l'égard de l'humanité de demain.

Invités par le CAUE, la philosophe et le sociologue Catherine et Raphaël Larrere proposeront une conférence suivie d'un échange sur les interrogations que soulève ce principe. Ils soumettront à la discussion des exemples pour penser et agir en dehors de modèles qui ont été jusqu'ici nos références constantes.

Accompagner les collectivités et les porteurs de projet par des conseils techniques sans négliger les actions de sensibilisation et l'apport d'éléments théoriques pour nourrir la réflexion est une spécificité des missions qui fait la force du CAUE. J'invite chacun – élu, particuliers, enseignants, professionnels de l'aménagement, représentants associatifs, jeunes et moins jeunes – à se saisir de cet outil départemental et à venir participer à nos rencontres et nos échanges.

Épargner les sols de l'urbanisation, construire plus dense constituent des enjeux décisifs pour « contenir le changement climatique et en atténuer les effets », selon l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Sa mission d'information du grand public comme des collectivités implique au CAUE d'être attentif à de nouvelles formes d'urbanisation et de promouvoir des démarches plus qualitatives sur la forme (architectures moins monotypées) comme sur le fond (développement du lien social, convivialité de voisinage...).

Les trois exemples qui suivent révèlent des manières de faire innovantes et audacieuses pour un urbanisme plus inventif, plus joyeux et plus humain. Ils montrent chez les acteurs qui en sont parties prenantes une implication proche du militantisme... ce qui les rend d'autant plus remarquables.

URBANISME ALTERNATIF

Comment faire la ville autrement ?

Le terme d'urbanisme alternatif regroupe toutes les nouvelles pratiques de fabrique de la ville. Alternatives parce qu'elles s'affranchissent d'un mode de « faire la ville » traditionnel qui a tendance à créer des espaces standardisés, parfois peu utilisés par les personnes en place et généralement orientés vers des logiques marchandes. Ces nouvelles pratiques davantage collaboratives, durables et solidaires, engagent surtout à expérimenter c'est-à-dire tester de nouvelles formes urbaines, de gouvernance, de nouveaux usages.

De quoi parle-t-on ?

Urbanisme transitoire

Expérimentation d'usages sur un site en vue d'un projet dans le but d'enrichir ou modifier le programme.

Urbanisme temporaire

Occupation temporaire d'un site vacant. Il n'y a pas de liens entre les activités et la programmation du futur projet.

Urbanisme tactique

Aménagement de l'espace urbain minime et peu coûteux permettant d'expérimenter et ainsi apporter un nouveau regard.

Tiers-lieu

Lieu des possibles où interagissent des personnes et des activités diverses dans des espaces mutualisés.

Cet urbanisme orienté vers l'individu en tant qu'être sensible (et non plus simple usager ou consommateur) fait de son attachement affectif au lieu un moteur de l'action. La dimension artistique, la participation des habitants, des commerçants, des associations vont initier des projets plus originaux, plus ancrés dans les lieux.

On ne pense plus dans un modèle descendant mais plutôt « bottom-up » et ces nouveaux acteurs de projet qui auront participé à la conception d'une petite partie du territoire auront plus volontiers tendance à être parties prenantes pour le respecter et le faire vivre.

Pour aider à faire émerger ces projets, de nouvelles structures ont vu le jour et interviennent comme des intermédiaires, des facilitateurs. Elles peuvent se porter garantes pour l'acquisition ou la location d'un lieu, proposer des outils de diagnostic et d'animation (accompagner un groupe d'habitants motivés ou proposer de nouvelles solutions aux besoins du territoire...). L'objectif : redonner aux habitants un pouvoir d'agir dans la vie de celui-ci. Parmi ces nouvelles structures, Plateau urbain à Paris, Villages Vivants dans la Drôme, Les Spots à Nîmes... ont facilité des projets de tiers-lieu, d'épicerie solidaire, de café associatif... Qu'ils soient temporaires ou pérennes, ces projets participent à la redynamisation des centres en s'installant dans des espaces vacants : rez-de-chaussée inoccupés, locaux commerciaux fermés, friches industrielles... autant d'espaces échappant à l'emprise politique et pleins de potentiels.

Célestine Mouge, CAUE30

ENTRETIEN AVEC YVAN DETRAZ

Architecte, Le Bruit du Frigo à Bordeaux

« L'art et la concertation citoyenne pour des lieux publics moins conventionnels »

En octobre prochain, l'association Bruit du Frigo fêtera les 20 ans du lieu qu'elle a créé à Bordeaux. C'est dire si ce collectif – mi-bureau d'études, mi-structure d'éducation populaire – n'est pas né d'hier. A sa tête, l'architecte Yvan Detraz s'est très tôt passionné pour les projets d'espaces publics avec la participation des populations puis pour des questions d'urbanisme tactique ou transitoire qui connaissent, aujourd'hui, un réel écho.

Quelle est la composition de votre collectif, comment fonctionne-t-il et qui peut faire appel à vous ?

Nous sommes actuellement sept personnes : architectes, paysagistes et artistes et nous répondons à des demandes de maîtres d'ouvrages publics ou à des appels d'offres en partenariat avec d'autres structures spécialisées dans l'aménagement (agences d'architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs, écologues...). A la croisée de différentes disciplines, notre objectif est d'aboutir à des réalisations contextualisées et réalisées pour et avec les populations en place.

La concertation avec les populations, ces formes d'urbanisme engagées que vous initiez depuis longtemps, comment parvenez-vous à les mener à bien ? Quelles sont les clés de la réussite ?

Pour initier des démarches collaboratives, nous imaginons tout d'abord des procédés donnant aux gens l'envie de s'impliquer dans l'élaboration de leur cadre de vie. Nous créons, par exemple, des scénographies au plus près du sujet à traiter pour les inviter à un diagnostic partagé de leur rue, de leur quartier, de leur ville... Ensuite nous proposons des temps d'élaboration de solutions en termes d'aménagement. Les résultats des travaux de ces ateliers sont soumis aux collectivités puis donnés à l'architecte mandataire afin que celui-ci les prenne en compte. Cela peut aller également plus loin avec des temps de co-construction durant lesquels des occupations d'espaces permettent d'expérimenter des solutions par des « aménagements-tests » au moyen de petit mobilier ou de préfigurations plus ambitieuses.



Mazières-en-Gâtine (79). Performance collective d'occupation de la rue. ©BruitduFrigo

Vous voulez dire qu'il est possible de « tester des usages » pour vérifier que les projets répondent bien à la demande des usagers et utilisateurs ?

Oui tout à fait, la concertation permet de comprendre les besoins mais tenter des expériences avec par exemple des micro-architectures, se donner la possibilité de revenir sur des choix diminue le risque de concevoir des aménagements potentiellement obsolètes. Procéder par tranches est un bon moyen de prendre le temps nécessaire et génère également des projets plus inventifs et économes avec des matériaux plus vertueux et moins coûteux.

Même si la réglementation et les procédures de marchés publics ne favorisent pas ces démarches nous avons des exemples qui montrent d'autres modes de faire et pour lesquels le temps consacré n'a pas été du temps perdu. Faire le point quelques années plus tard sur des aménagements pour les conforter, les développer ou bien les reprendre accroît leurs chances d'être compris et acceptés. Il en va différemment des projets livrés tout ficelés, envisagés pour une trentaine d'années et sources de gros investissements.

Des petites collectivités peuvent-elles faire appel à vous ?

Même si la demande est plutôt urbaine, nous travaillons également avec des petites communes comme actuellement Lathus-Saint-Rémy (1200 habitants) dans la Vienne qui a répondu à un appel à projet régional lui permettant de mobiliser des financements.

Il s'agit là d'une approche expérimentale d'entrée de bourg avec des moments de travail et de rencontres conviviales pour aboutir ensemble à un trafic pacifié de la traversée du village et plus largement améliorer le cadre de vie par la végétalisation notamment.

Dans ce cas précis, quelle est la durée de votre intervention ?

Notre collectif a eu besoin d'une semaine d'immersion dans le village pour interpeller les gens par divers dispositifs, les inviter à des temps de convivialité, les connaître un peu et leur donner envie de s'impliquer. Dans un second temps, cela pourra se poursuivre par des chantiers participatifs afin d'envisager des propositions d'aménagement légères, réversibles et à tester sur une durée préalablement définie.

Parfois, les associations locales peuvent prendre le relais. Elles ont un grand rôle à jouer dans l'organisation de certains moments festifs ou culturels.

Quels sont les points à ne pas perdre de vue dans toutes vos interventions ?

Je dirai que le plus important est d'enclencher une dynamique, retrouver de la sociabilité, libérer la parole pour des propositions mêlant fantaisie et originalité... deux indicateurs figurant très peu dans les marchés publics !



Pau (64). Chantier participatif, aménagement du jardin invisible. ©BruitduFrigo